

MURENGERANTWALI Félicien  
C/O CENTRE DE FORMATION DE  
LA JEUNESSE GACURIRO  
K I G A L I.

DEP  
Kigali, le 30/6/1983

BF  
13/7/83  
Contacter la gestion  
**Objet:** Demande de Véhicule  
pour le Transport de  
mes effets Personnels  
de KABARE à KIGALI

Monsieur le M inistre de la  
Jeunesse et des Sports  
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre  
n° 1745/12.06.02 du 30 Juin 1983 qui m'accorde une mutation pour  
le Centre de GACURIRO, J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre  
haute bienveillance un véhicule pour le transport de mes effets  
personnels de KABARE à KIGALI, au cours de la semaine du 11 au 16  
Juillet 1983.

Pour plus d'économie, ce véhicule  
pourrait transporter le matériel ou<sup>es</sup> vivres du centre de KABARE à  
l'aller, et retournerait avec mes effets personnels.

Dans l'espoir d'une suite favorable  
à ma demande, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression  
de ma très haute considération.

MURENGERANTWALI Félicien.-

✓ C.P.I. à:

- Monsieur le Directeur Général  
de la Jeunesse au Mijenesports  
K I G A L I.



MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du C.F.J. KABARE  
COMMUNE TARE - KIGALI

*DBF*  
*CA*  
Kigali, le 25/05/1983

*V*  
*22/6/83*

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
KIGALI.-

Objet: Considération sur ma  
mutation pour le centre  
de KEBERO.-

Monsieur le Ministre,

Suite à l'entrevue que nous avons  
eue hier, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'accepte  
momentanément la mutation pour le centre de KEBERO bien qu'elle ne  
résoud pas mon problème.

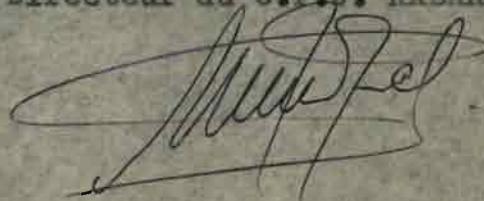
En effet Monsieur le Ministre, j'avais  
demandé une mutation pour KIGALI, enfin que ma femme trouve aussi un  
emploi pour équilibrer mon maigre budget familial. Cependant, comme  
vous me promettez une mutation susceptible d'arranger mes problèmes  
lors de l'engagement prochain des lauréats de KAVUMU, je prendrai  
patience. D'ici là, je vous promets de bien remplir mes fonctions avec  
honnêteté et dévouement.

Dans l'espoir d'une suite favorable à  
la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression  
de ma très haute considération.

MURENGERANTWALI Félicien.-  
Directeur du C.F.J. KABARE

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre de la  
Fonction Publique et de l'Emploi  
KIGALI
- ✓ - Monsieur le Directeur Général de la  
Jeunesse au Ministère de la Jeunesse  
et des Sports  
KIGALI



MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du Centre de Formation  
de la Jeunesse KABARE  
Commune TARE - KIGALI.-

el Kabare le 22/1/1982.

Objet: Demande de prêt pour achat  
véhicule.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de  
votre haute bienveillance, l'octroi d'un prêt pour achat véhicule de DEUX  
CENT QUARANTE MILLE FRANCS RWANDAIS (240.000FRW), payables dans quarante huit  
mensualités.

En effet Monsieur le Ministre, avec la pos-  
session de ce véhicule, les déplacements seraient faciles pour assurer le  
suivi des jeunes après la formation, le transport des salaires du personnel  
du Centre, l'accomplissement des travaux administratifs qui nécessitent l'ur-  
gence, etc...

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma  
demande, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute  
considération.

P.I. à :

- ✓ - Monsieur le Directeur Général de la  
Jeunesse au MIJEUNESPORTS  
KIGALI.-
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits  
au MIJEUNESPORTS  
KIGALI.-

MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du C.F.J. KABARE.-



MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du C.F.J.KABARE  
Commune TARE - KIGALI.-

Kabare le 22/1/1982.

Objet: Demande de mutation pour GIKONGORO

*Je ne vois pas  
d'inconvénients  
majeurs à faire  
cette permutation.  
~~29/1/82~~  
29/1/82*

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance, une mutation pour la Préfecture de GIKONGORO dont je suis originaire.

En effet Monsieur le Ministre, l'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports de cette Préfecture souhaite lui aussi une mutation, et, comme je suis originaire de cette Préfecture et que j'ai suivi la même formation en matière d'encadrement de la jeunesse, je souhaiterais cette mutation pour pouvoir me rapprocher de ma mère qui est souvent malade et qui n'a personne d'autre pour la faire soigner.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma demande, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

C.P.I. à:

-Monsieur le Secrétaire Général  
au MIJEUNESPORTS  
KIGALI.-

✓ -Monsieur le Directeur Général de la  
Jeunesse au MIJEUNESPORTS  
KIGALI.-

MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du C.F.J.KABARE.-

-Monsieur le Chef de Division Encadrement  
au MIJEUNESPORTS  
KIGALI.-



MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du C.F.J.KABARE  
Commune TARE - KIGALI.-

KABARE le 6/1/1982

Objet: Demande de congé annuel 1981

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre N°2225/12.00  
du 11 Août 1981, et suite à ma lettre du 20/7/1981 par laquelle je sollici-  
tais mon congé annuel de VINGT SIX JOURS qui restaient sur mon congé annuel  
de l'exercice 1981, j'ai l'honneur de solliciter auprès de votre haute bien-  
veillance ce congé à partir du 29 JANVIER au 23 FEVRIER 1982.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma  
demande, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute  
considération.

C.P.I. à:

-Monsieur le Ministre de la Fonction Publique  
et de l'Emploi

KIGALI.-

-Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse  
au MIJEUNESPORTS

KIGALI.-

MURENGERANTWALI Félicien  
Directeur du C.F.J.KABARE.-



Jeunesse  
N° 19/89  
Classement : 0298/12-04

DECISION DE CONGE N° 225/12.00 DU 11 AOUT 1981

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports,

Vu le décret-loi du 19 mars 1974 portant statut général des agents de l'Etat, tel qu'il a été modifié et complété par les décrets-lois n° 38/78 du 10 novembre 1975, n° 37/76 du 29 Octobre 1976 et n° 01/77 du 3 janvier 1977, spécialement en son article 19;

Vu l'(es) article(s) 22, 23, 24 de l'arrêté présidentiel n° 69/03/2 du 19 mars 1974, tel qu'il a été modifié et complété par les arrêtés présidentiels n° 247/09 du 10 novembre 1975 et n° 04/09 du 3 janvier 1977 portant statut des agents de l'Administration Centrale ;

Vu la lettre de Mr, ~~MURINDI~~ **MURINDI MURANTWALI Felicien**  
.....  
Matricule n° **7952** ..... du **27/07/1981** .....

DECIDE :

Article premier.

Il est accordé à M. ~~MURINDI~~ **MURINDI MURANTWALI Felicien**.  
Matricule N° **7952** ..... un congé de ..... jours, soit :  
..... jours de repos portant sur l'exercice 19...  
..... jours de repos portant sur l'exercice 19...  
..... jours de circonstance portant sur l'exercice 19...!

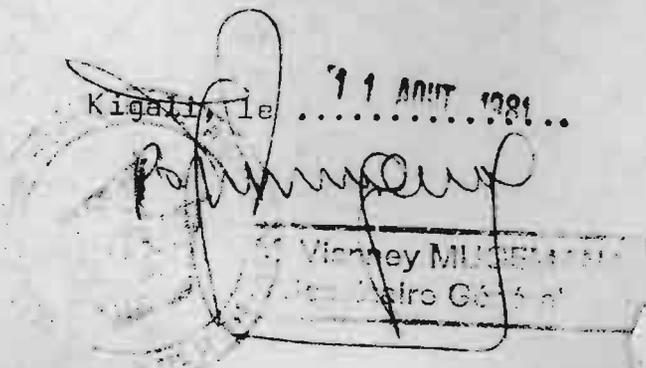
Article 2.

Le congé prend cours à dater du **27/07/1981** ..... et expire  
le **28/07/1981** ..... au soir.

Ensemble

- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse et des Sports **KIGALI.**

Kigali, le 11 AOUT 1981...

  
Victory MURANTWALI  
Directeur Général